



PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR-SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement de l'école
Sacré-Cœur-Saint-Viateur
le mardi 15 avril 2025 à 18 h 45
662, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2H6

PRÉSENCES

- M^{mes}
- ☒ Marie-Eve Alarie
 - ☒ Stéphanie Carignan
 - ☐ Mélissa Chénier
 - ☒ Karine Filteau
 - ☒ Louise Gagné
 - ☒ Geneviève Gaudet
 - ☒ Joanie Guilbert
 - ☒ Myriam Lavigne
 - ☐ Karine Nolet
 - ☐ Mélissa Ouellet
 - ☒ Jessika Roy
 - ☐ Jenny Sylvain
 - ☒ Mélody Taillon
 - ☒ Myriam Thibault
 - ☐ Valérie Thiboutot
- MM.
- ☒ Sébastien Grenier
 - ☒ Jacquelin Roy
 - ☒ Michaël Ahern
 - ☐ Jean-Simon Roch Matte



OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Stéphanie Carignan souhaite la bienvenue aux membres présents. Il est 18 h 45.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-1191-25 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Jacquelin Roy, appuyé par Mme Myriam Thibault,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 4 FÉV. 2025

CE-1192-25 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Jessika Roy, appuyée par Mme Marie-Eve Alarie,

QUE le procès-verbal du 4 février 2025 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE.

INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE

Aucune

BUDGET

Suivi levée de fonds (chandails élèves du mois) :

Madame Carignan informe les membres des commanditaires qui se sont manifestés positivement au projet de chandails pour les élèves du mois.



COMITÉ DE PARENTS

M. Ahern a assisté au comité et aborde un certain sondage sur le bien-être et le code d'éthique qui devra prochainement être adopté prochainement.

**APPROBATION DES CONTRIBUTIONS
FINANCIÈRES EXIGÉES POUR DU MATÉRIEL,
DES ACTIVITÉS SCOLAIRES, DES SERVICES
OFFERTS DANS LE CADRE D'UN PROJET
PÉDAGOGIQUE PARTICULIER ET DES
SERVICES DE SURVEILLANCE DU DÎNER
POUR L'AN PROCHAIN
(ART. 3, AL. 4; 7, AL. 3; 75.0.1, AL. 1 ET
2; ET 292, AL. 3);**

Madame Carignan présente les listes de matériel didactique 2025-2026 aux membres présents. Elle souhaite laisser les membres prendre le temps de s'approprier les documents pour chaque groupe afin que l'approbation soit faite à la prochaine rencontre du 13 mai 2025. Les frais pour la surveillance de dîner seront de 135 \$ l'an prochain pour l'ensemble du CSS. Les dîners occasionnels demeurent à 4 \$ par midi. Les frais liés à la vocation musicale demeurent identiques, soit de 100 \$. Concernant les frais, on vise la gratuité. Madame Carignan explique que le matériel non périssable ne peut pas être facturé aux parents. On aborde le sujet des écouteurs qui doivent également être fournis par l'école. On présente le tableau précisant les frais exigés pour chaque école du CSS. Notre école se situe dans la moyenne.



**ÉTABLISSEMENT DES PRINCIPES
D'ENCADREMENT DU COÛT DES
DOCUMENTS ET APPROBATION DE
LA LISTE DE MATÉRIEL D'USAGE
PERSONNEL 2025-2026 (art. 77.1)**

Ce point est remis à la prochaine rencontre.

ACTIVITÉS À VENIR

Semaine du soutien :

Madame Carignan informe les membres que la semaine du personnel de soutien se déroulera du 22 au 25 avril prochain.

Semaine des services de garde scolaire :

Madame Carignan soulignera la semaine des services de garde en même temps que le personnel du soutien, soit dans la semaine du 22 au 25 avril 2025.

Semaine des arts :

Cette année, en raison du nombre d'élèves, les représentations de Sacré-Cœur et Saint-Viateur sont présentés sur 2 jours.

**ORGANISATION SCOLAIRE
2025-2026**

Madame Carignan présente la population scolaire prévisionnelle aux membres présents. En 2025-2026 nous aurons 3 groupes par niveau. Ceci engendrera une fermeture de classe de 6^e année et une ouverture d'une classe de 4^e année. Il n'y aura aucune classe à niveau multiple. C'est une bonne nouvelle!



PLAN DE LUTTE POUR UN MILIEU SAIN ET BIENVEILLANT

Sondage à venir :

Madame Carignan présente les questions du sondage qui sera présenté aux élèves de Saint-Viateur. Les parents proposent d'ajouter une question en lien avec le transport scolaire et le chemin entre l'école et la maison.

Un autre sondage sur le bien-être sera également envoyé au personnel de l'école.

Gestes de violence :

Madame Carignan mentionne que les gestes de violence sont comptabilisés dans le SOI de Mozaïk et dans EVIO, outil destiné aux professionnels. On questionne l'offre de sous-groupe sur l'anxiété et la gestion des émotions. On présente des statistiques concernant les données de comportement compilées dans le SOI.

TRANSITION SCOLAIRE

Mme Taillon et Mme Thibault présentent le fonctionnement de la journée d'accueil des élèves de maternelle qui aura lieu le 2 juin prochain. M. Jaquelin propose de profiter de l'occasion pour demander le portrait de l'élève à la garderie. Nous accueillerons donc tous les nouveaux élèves du préscolaire et leurs parents pour un 2 h 30 à l'école où les enfants seront pris en charge par les enseignantes et les parents pourront participer à divers ateliers sur le fonctionnement de l'école. L'accueil se terminera par une balade en autobus scolaire.

Une activité d'orientation au secondaire sera également offerte pour les élèves de 6^e année ainsi que pour les élèves des groupes 300 et 400 qui passent au CPC l'an prochain.



AUTRES SUJETS

Consultation pour journées de concertation :

Madame Carignan explique le fonctionnement des journées de concertation qui seront prochainement votées par les membres du personnel. Un minimum de 80 % des enseignants doivent être en faveur afin que le projet soit adopté. Tous les parents pourront bénéficier du service de garde au coût de 8 \$ par jour.

Jeux gonflables (19 juin) :

Madame Carignan informe que la journée thématique jeux gonflables aura lieu le jeudi 19 juin prochain.

Concours entrepreneuriat :

Le projet d'Annie Lemay a remporté le prix local, tout comme la Mini Harmonie.

Projet cour d'école :

Une rencontre aura lieu sous peu.

Projet de traverse :

Il y a déjà eu un projet, mais, par manque d'utilisateur, le projet est tombé à l'eau. On mentionne également les bouchons de circulation causés par les parents qui viennent chercher et porter leurs enfants. On propose de penser à un débarcadère efficace lors de l'aménagement de la cour d'école.



**DATE DE LA PROCHAINE
RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 13 mai 2025 à 18 h 45.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

CE-1193-25 **IL EST RÉSOLU**, sur proposition de
Mme Louise Gagné, appuyée par Mme Geneviève Gaudet,

QUE l'assemblée soit levée à 20 h 30.

ADOPTÉE.

Le président,

La secrétaire,

Sébastien Grenier

Mélody Taillon